

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.

Tout semestre commencé se paie en entier.

On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 27.

Prix du numéro : 7 centims.—Annonces, la ligne : 10 centims

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 6 JUILLET 1882

AVIS

L'Opinion Publique est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

UN DRAME

Le grand événement littéraire parisien du jour, c'est l'apparition d'un nouveau drame de Victor Hugo : *Torquemada*. Le poète octogénaire est infatigable, et au dire de ses admirateurs, cette œuvre de ses vieux jours atteste que les facultés de celui que Châteaubriand appelait, à ses débuts, l'enfant sublime, sont dans toute leur puissance. Ce jugement sera-t-il accepté de tous sans conteste, ou bien ce drame sera-t-il l'objet d'une dispute acharnée comme *Hernani*, qui servit jadis de cause, à sa première représentation, à une bataille rangée entre les classiques et les romantiques !

C'est une gloire qui a toujours été fort contestée que celle de Victor Hugo ; il a des amis ardents et des adversaires passionnés. Les premiers prétendent que dans cent ans d'ici, les montagnes d'écrits de tous genres produits par le XIXe siècle auront roulé dans l'abîme, et qu'un seul nom surnagera : celui du grand poète, et que l'on dira de notre époque : le siècle de Victor Hugo, comme on dit le siècle de Corneille, de Racine et de Molière, le siècle de Voltaire et de Rousseau. Les ennemis d'Olympio reconnaissent qu'il tient le sceptre littéraire en France, depuis cinquante ans, qu'il a fait école, mais qu'il doit cette position à l'abaissement du niveau intellectuel de ses contemporains et qu'il occupera une bien petite place parmi les grands noms que conserveront les âges à venir. Quant à son dernier drame, ils veulent qu'il ne soit pas l'œuvre de ses dernières années ; *Torquemada*, disent-ils, dormait déjà à Guernesey dans les cartons d'où Olympio vient de le tirer. Ils soutiennent que le poète est tombé dans une espèce d'imbécillité sénile que ses séides cachent au reste du monde.

Le sujet traité par le poète devra provoquer lui-même de chaudes discussions. Nos lecteurs connaissent et l'histoire vraie de Torquemada et la légende protestante et libre-penseuse qu'évoque le nom du Grand Inquisiteur. D'après les impies et les protestants, Torquemada, le confesseur de la reine Isabelle-la-Catholique, nommé Grand Inquisiteur pour les provinces de Castille et de Navarre, aurait été le plus grand brûleur d'hérétiques qu'ait vu le monde. Un de ses biographes prétend qu'il a fait monter 17,000 hommes sur le bûcher. Ce n'est pas ici le moment d'instruire de nouveau un procès depuis longtemps décidé. Toute l'histoire de l'inquisition s'y rattache. Qu'il nous suffise de dire que ce fameux tribunal, institué au XVe siècle pour extirper l'hérésie qui se glissait en Espagne, n'a pas eu le caractère sanguinaire que lui donnent les historiens modernes. Ce tribunal lui-même, composé des hommes les plus remarquables de l'époque par leur science et leur modération, procédait à son œuvre avec la plus grande prudence et une extrême modération. Les hérétiques étaient d'abord sommés ou de rétracter leurs erreurs ou de quitter le pays. S'ils acceptaient la première alternative, ils vivaient en paix. Mais il arrivait souvent que les hérétiques feignaient une conversion qui était loin de leur cœur et donnaient bientôt les preuves de leur esprit d'erreur. C'est alors que l'inquisition les reprénaît, et après bien des efforts pour amener une conversion, les livrait au bras séculier lorsqu'elle avait échoué. L'Inquisition n'ordonnait pas de supplice. Elle constatait un état de chose, et c'était au pouvoir civil de sévir. Mais comme cela faisait et fait encore admirablement leur affaire, les protestants et les libres-penseurs n'ont cessé et ne cessent de faire des épouvantails de ces deux mots : L'Inquisition ! Torquemada !

On comprend qu'il était difficile d'élever un drame sur la légende protestante. Torquemada n'est plus

qu'un bourreau dont rien ne rachète les actions, un caractère repoussant. D'après les séides de Victor Hugo, le poète a prêté—bien grand merci à lui—au grand inquisiteur, des idées qui l'idéalisent jusqu'à un certain point. Olympio fait comme cela de temps à autre, des concessions à la vérité que jadis il adorait. Ainsi, il a condescendu à reconnaître l'existence de Dieu, concession dont il estime que la Divinité devra lui savoir gré. De même, il a consenti à poser en principe qu'une grande idée animait Torquemada : s'il brûlait les hérétiques, c'était pour assurer leur salut. Le poète s'écarte ici de la légende libre-penseuse, et c'est cette phrase d'un commentateur de saint Paul, qui lui aurait inspiré l'idée d'un Torquemada cruel, mais de bonne foi : "L'amour chrétien est d'une puissance telle que son expression dépasse parfois les forces humaines. Ainsi, une mère chrétienne préférera voir sa fille brûlée vive sous ses yeux en état de grâce que de la savoir hérétique et destinée un jour aux flammes éternelles."

Il y a certes là une donnée dramatique très forte et de nature à servir de bases à de puissantes conceptions. On dit que Victor Hugo en a tiré de très grands effets, si grands qu'il sera impossible de transporter le drame sur la scène.

C'est un éloge énorme à faire de Victor Hugo de dire qu'il conçoit des personnages tellement plus grands que nature, qu'il ne se trouve pas dans le théâtre français, pourtant si riche, d'acteurs de taille à leur servir d'interprètes. Mais les amis du poète ne font pas mine de voir que s'ils élèvent Victor Hugo à une hauteur olympienne, ils rapetissent terriblement les Français de nos jours. Autant vaudrait traiter ses contemporains de Français de la décadence. Vers la fin de l'empire romain, les Romains avaient mérité des historiens le nom de Romanuculli : petits Romains. Les amis du poète veulent-ils dire que les Français du XIXe siècle ne sont que des Franculli, des petits Français incapables de s'élever aux conceptions du grand poète ? Il nous semble que le compliment est excessif et se formule trop aux dépens des contemporains du grand poète.

Le drame *Torquemada*, qui ne sera pas mis à la scène, n'en ouvrira pas moins la porte à de vives polémiques. Cette pauvre Inquisition et tout le moyen âge vont-ils être assez attaqués ! On les jugera avec les idées du XIXe siècle, peu fait pour comprendre les âges aux croyances ardentes. On oubliera qu'au temps de l'Inquisition on regardait la foi comme chose plus précieuse que tous les biens de ce monde. Les gouvernements étaient alors convaincus que de même qu'ils devaient protéger la vie et les propriétés des citoyens sous peine de mort à ceux qui y portaient atteinte, comme on le pense encore aujourd'hui, ils devaient aussi étendre la même protection aux âmes. Telles étaient les idées qui avaient cours en Europe au moyen âge et dans les temps beaucoup plus rapprochés de nous, et cela en pays protestants comme en pays catholiques. Les gouvernements ont été longtemps persuadés que l'Etat avait beaucoup plus de force pour résister à ses ennemis lorsqu'il y avait communauté d'opinions religieuses entre eux et leurs sujets, et qu'ils pouvaient alors compter bien plus sûrement sur la paix à l'intérieur. L'Espagne n'a-t-elle pas dû à l'Inquisition, à son unité de croyances l'absence de ces éternelles guerres de religion qui ont fait couler tant de sang en France ? C'est pour se procurer cette *foi vive* que le gouvernement protestant de l'Angleterre brûlait et chassait les catholiques et tous ceux qui n'acceptaient pas le *credo* de l'église anglicane. C'est grâce à un reste de ces idées que la reine de la Grande-Bretagne est encore aujourd'hui chef du gouvernement civil et du pouvoir religieux, *defensor fidei*. L'histoire établit clairement que catholiques et protestants partageaient la même manière d'envisager cette question ; cependant il est aujourd'hui de mode de rendre les catholiques seuls responsables de ces idées, bien que chez eux seuls elles fussent justifiées parce qu'elles étaient vraies pour eux seuls.

A.-D. DECELLES.

Voici la scène capitale du drame, celle où Torquemada, devant le *quemadero* hérissé de flammes, exalte le bûcher qui, selon lui, purifie les hérétiques.

La nuit commence à tomber. Au centre de la place, le bûcher se dresse. Des têtes hurlantes, affolées, appa-

raissent au milieu du feu. Le roi et la reine regardent terrifiés. Alors Torquemada s'avance et s'écrie :

O fête ! ô gloire ! ô joie !

La clémence terrible et superbe flamboie !
Délivrance à jamais ! Damnés, soyez absous !
Le bûcher sur la terre éteint l'enfer dessous.
Sois béni, toi par qui l'âme au bonheur remonte,
Bûcher, gloire du feu dont l'enfer est la honte,
Issue aboutissant au radieux chemin,
Porte du Paradis ouverte au genre humain,
Miséricorde ardente aux caresses sans nombre,
Mystérieux rachat des esclaves de l'ombre,
Autodafé ! Pardon, bonté, lumière, feu,
Vie ! éblouissement de la face de Dieu !
Oh ! quel départ splendide et que d'âmes sauvées !
Juifs, mécréants, pécheurs, ô mes chères couvées,
Un court tourment vous paye un bonheur infini ;
L'homme n'est plus maudit, l'homme n'est plus banni ;
Le salut s'ouvre au fond des cieux. L'amour s'éveille,
Et voici son triomphe, et voici sa merveille !
Quelle extase ! entrer droit au ciel ! ne pas languir !

(Cris dans le brasier.)

Entendez-vous Satan hurler de les voir fuir ?
Que l'éternel forçat pleure en l'éternel bouge !
J'ai poussé de mes poings l'énorme porte rouge.
Oh ! comme il a grincé lorsque je refermais
Sur lui les deux battants hideux, Toujours, Jamais !
Sinistre, il est resté derrière le mur sombre.

(Il regarde le ciel.)

Ah ! j'ai pensé la plaie effrayante de l'ombre,
Le paradis souffrait ; le ciel avait au flanc
Cet ulcère, l'enfer brûlant, l'enfer sanglant ;
J'ai posé sur l'enfer la flamme bienfaitrice.
Et j'en vois, dans l'immense azur, la cicatrice.
C'était ton coup de lance au côté, Jésus-Christ !
Hosanna ! la blessure éternelle guérit.
Plus d'enfer. C'est fini. Les douleurs sont taries.

(Il regarde le quemadero.)

Rubis de la fournaise ! ô braises ! pierreries !
Flambez, tisons ! brûlez, charbons ! feu souverain,
Pétille ! luis, bûcher ! prodigieux éerin
D'étincelles qui vont devenir des étoiles !
Les âmes, hors des corps comme hors de leurs voiles,
S'en vont, et le bonheur sort du bain de tourments !
Splendeur ! magnificence ardente ! flamboiements !
Satan, mon ennemi, qu'en dis-tu ?

(En extase.)

Feu ! lavage

De toutes les noirceurs par la flamme sauvage !
Transfiguration suprême ! acte de foi !
Nous sommes deux sous l'œil de Dieu, Satan et moi.
Deux porte-fourches, lui, moi. Deux maîtres des flammes.
Lui perdant les humains, moi secourant les âmes :
Tous deux bourreaux, faisant par le même moyen
Lui l'enfer, moi le ciel, lui le mal, moi le bien :
Il est dans le cloaque et je suis dans le temple,
Et le moindre tremblement de l'ombre nous contemple.

(Il se retourne vers les suppliciés.)

Ah ! sans moi, vous étiez perdus, mes bien-aimés !
La piscine de feu vous épure enflammés.
Ah ! vous me maudissez pour un instant qui passe,
Enfants ! mais tout à l'heure, oui, vous me rendez grâce
Quand vous verrez à quoi vous avez échappé :
Car, ainsi que Michel-Archange, j'ai frappé ;
Car les blancs séraphins, penchés au puits de soufre,
Raillent le monstrueux avortement du gouffre ;
Car votre hurlement de haine arrive au jour,
Bégaie, et, stupéfait, s'achève en chant d'amour !
Oh ! comme j'ai souffert de vous voir dans les chambres
De torture, criant, pleurant, tordant vos membres,
Maniés par l'étau d'airain, par le fer chaud !
Vous voilà délivrés, partez, fuyez là-haut !
Entrez au paradis !

(Il se penche et semble regarder sous terre.)

Non, tu n'auras plus d'âmes

(Il se redresse.)

Dieu nous donne l'appui que nous lui demandâmes,
Et l'homme est hors du gouffre. Allez, allez, allez !
A travers l'ombre ardente et les grands feux ailés,
L'évanouissement de la fumée emporte
Là-haut l'esprit vivant sauvé de la chair morte !
Tout le vieux crime humain de l'homme est arraché ;
L'un avait son erreur, l'autre avait son péché,
Faute ou vice, chaque âme avait son monstre en elle
Qui rongea sa lumière et qui mordait son aile ;
L'ange expirait en proie au démon. Maintenant
Tout brûle, et le partage auguste et rayonnant
Se fait devant Jésus dans la clarté des tombes.
Dragons, tombez en cendre ; envolez-vous, colombes !
Vous que l'enfer tenait, liberté ! liberté !
Montez de l'ombre au jour. Changez d'éternité !

COLLÈGE D'OTTAWA

Vers la fin du mois de juin ont eu lieu à Ottawa les exercices de fin d'année au collège St-Joseph. On sait que cette florissante institution fait suivre à la jeunesse, qui lui demande l'instruction, un cours d'études qui diffèrent beaucoup de celui de nos collèges. Pendant une des séances de fin d'année le Rév. P. Nolin a prononcé un discours dans lequel il explique ce cours d'études et que nous reproduisons ici :

DE L'INSTRUCTION PRATIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS,

Parmi toutes les grandes et nobles entreprises auxquelles l'homme, ici-bas, puisse appliquer les ressources de son intelligence et les efforts de sa volonté, l'on peut affirmer sans hésitation qu'il n'en est point de plus noble que l'instruction et l'éducation de la jeunesse. "Qu'y a-t-il de plus grand, demande saint Jean Chrysostome, que de mouler les intelligences et de façonner les mœurs? J'estime de beaucoup supérieur au peintre, au statuaire et à tous les artistes, ajoute-t-il, celui qui sait former l'esprit et le cœur du jeune homme." (Hom., 60, in-18, Mat.) Ah! si Pygmalion, après avoir achevé sa statue de Galatée, s'éprit d'enthousiasme, en contemplant la perfection de son œuvre; si le génie qui conçut l'inimitable plan de la cathédrale de Cologne, consentit de bon cœur à mourir obscur et ignoré, après avoir exprimé des profondeurs de son âme les harmonies de cet ensemble, dont la vue devait frapper d'admiration les âges futurs; si le peintre, en reproduisant sur sa toile les sublimes beautés de la nature, crée des chefs-d'œuvre qui ravissent nos regards et dont la contemplation fait éprouver au spectateur intelligent des jouissances si profondes et si délicates, que devra donc penser de son œuvre l'instituteur de la jeunesse qui ne travaille point simplement le bois, le plâtre, le marbre et les couleurs, mais l'intelligence humaine, sujet vivant et pensant, et capable de coopérer avec l'artiste au grand œuvre de son propre perfectionnement?

Non, mesdames et messieurs, nous le répétons, il ne saurait y avoir d'occupation plus louable, d'entreprise plus noble, que celle d'instruire la jeunesse. Mais l'instruction, pour être vraiment digne de ce nom, pour atteindre le degré d'utilité que la société et les individus ont droit d'en attendre, pour produire ses fruits, en un mot, doit, avant et par-dessus toutes choses, être pratique. Jamais cette grave question n'a été conçue ni envisagée autrement par ceux qui en ont pertinemment écrit. "Quel autre but nous proposons-nous, en enseignant ces enfants?" disait Quintilien, "que de les mettre en état de pouvoir un jour se passer d'instructeurs? *Quid aliud agimus docendo eos, quam ne semper docendi sint?*" (Lit., II, c. 5.) Qu'est-ce que l'éducation? demande à son tour un penseur de ce siècle? et il répond: "C'est l'apprentissage de la vie." (V. Cousin.)

I

L'instruction pratique! mesdames et messieurs, voilà deux mots qui ont été de tout temps, et qui sont devenus, de nos jours particulièrement, le sujet de bien des conversations, le thème de bien des écrits, la base de bien des théories, la préoccupation de beaucoup d'intelligences sérieuses, honnêtes, vouées à la recherche de la vérité et au bien-être de la société en général! Bien des idées, par conséquent, ont été émises, bien des systèmes ont été élaborés, dont les uns sont évidemment les fruits de sages et mûres réflexions, les manifestations non équivoques d'un zèle et d'un dévouement bien entendus; mais dont les autres, nous devons en convenir, ne portent point l'empreinte de cette même sagesse, ne sont pas marqués au coin de la même élévation, de la même largeur de vues. Nous ne saurions ici répéter et examiner tout ce qui s'est dit à ce sujet. Mais, entre tous ces systèmes divers, entre toutes ces théories sur l'instruction pratique, il est un système surtout, il est une théorie spéciale qui mérite assurément d'être répudiée par tout homme bien pensant, par tout instituteur éclairé, par tous ceux qui ont à cœur les plus chers intérêts de notre jeunesse. Je veux parler de l'*utilitarisme* exclusif et absolu, envahissant le domaine de l'instruction publique. Etrange doctrine qui maintient que c'est pure perte de temps, de travail et de dépenses que de communiquer à l'enfant d'autres connaissances que celles dont il aura immédiatement et directement besoin pour travailler à faire fortune, ou, comme on dit en termes plus usuels, pour faire de l'argent. Comme si le grand et suprême objectif des efforts de l'intelligence et des aspirations du cœur pouvaient être là; comme si là pouvaient se trouver la base de la stabilité sociale, la source des agréments de la vie humaine, le principe fécondant des découvertes et des progrès destinés à améliorer, dans la mesure des bornes fixées par la divine providence, la condition de l'humanité en ce

monde. Ah! je le sais, mesdames et messieurs, et je ne veux pas en disconvenir, il est permis de tendre, par tous les moyens légitimes, à l'acquisition ou à l'accroissement d'une fortune honorable. Je le sais, de nos jours surtout, il est devenu exceptionnellement difficile de rien faire de considérable dans l'ordre matériel, sans avoir à sa disposition des capitaux. Je le sais, de toutes parts aujourd'hui l'on crie: De l'argent, de l'argent, donnez-nous de l'argent, et, plus heureux qu'Archimède, nous aurons un point d'appui pour soulever la terre! Déjà, au siècle dernier, l'on parlait plus hardiment encore:

L'argent! l'argent! l'argent! sans lui tout est stérile;
La vertu sans argent est un meuble inutile.

(VOLTAIRE.)

L'on ne s'exprimait pas autrement au temps de Louis XIV:

On n'entraît point chez nous sans graisser le marteau;
Point d'argent, point de suisse: et ma porte était close.

(RACINE.)

Horace, lui aussi disait: *Ocires, cives, quærenda pecunia primum est. Vistus post, numerus*, (Lib. I, Ép. I, v. 53). Et le proverbe grec affirme expressément que l'on peut ouvrir toutes les portes, même celles de l'enfer: *Chrusos d'anoiçi pants, l'aïdou pulas*. A moins de m'exposer à me voir frapper d'anathème, je ne saurais prétendre que ce cri de tous les temps et de tous les lieux n'est pas un cri devenu, pour ainsi dire, naturel à l'homme vivant en société.

Mais nous n'en sommes pas, pour cela, moins autorisés à maintenir notre dire et à affirmer sans ambages que le but suprême, ou même principal de l'instruction, ne peut pas être exclusivement de communiquer au jeune homme les seules connaissances qui le mettront immédiatement en état de faire fortune. Il nous serait facile de démontrer combien cet *utilitarisme* entend mal ses propres intérêts, combien peu il se met en état d'atteindre le propre but qu'il se propose, dans quelle impuissance il laisse le jeune homme, même relativement à la question de la richesse, ce qui pourtant est le seul objet qu'il a en vue, et combien peu, surtout, il procure à ce jeune homme les moyens de faire un prudent, un utile et agréable quvrage de la fortune une fois acquise. Mais je me hâte d'entrer dans le vif du sujet qui doit nous occuper, et de vous faire part de quelques réflexions sur ce que nous entendons par l'instruction pratique.

II

Qu'est-ce donc, mesdames et messieurs, qui rendra le jeune homme vraiment instruit? Qu'est-ce qui le mettra en état, quand une fois il aura pris place dans les rangs de la société, de faire face à toutes les éventualités de la vie, d'aller droit son chemin, sans hésiter ni osciller, d'avoir de la hardiesse et de l'esprit d'initiative dans toutes les entreprises dont l'administration et le succès seront confiés à ses soins, de voir clair et de marcher ferme dans les sections parfois sombres et glissantes du devoir et des rapports sociaux? de se préparer à mener sur cette terre une existence utile, agréable, digne d'un être intelligent et destiné à vivre en société? Qu'est-ce, enfin, qui permettra au jeune homme de recevoir une instruction pratique dans toute la vérité du mot? Deux choses, selon nous, y doivent contribuer: savoir, premièrement, un choix judicieux des matières enseignées, et, secondement, la manière de les enseigner.

Que convient-il donc d'enseigner à la jeunesse? A propos de cette question de la plus haute importance, deux partis sont aux prises, et dans une lutte âpre et prolongée, se disputent le terrain. Les succès, jusqu'à ce jour, n'ont été décisifs pour aucun de ces deux partis; la victoire, suivant les lieux et les circonstances, a penché tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Et quelles sont donc les vues si opposées qui ont été cause de cette longue et chaude lutte? Les voici: Les uns, tenant à tout prix au système suivi, particulièrement depuis la Renaissance, dans la plupart des collèges classiques du monde civilisé, n'en voulant démordre pour aucune considération, quelle qu'elle pût être, faisant délibérément exclusion de toutes les circonstances extérieures qui, depuis un siècle surtout, ont si profondément modifié l'état de la société, apparemment décidés et résolus à ne tenir aucun compte des tendances nouvelles et des nouveaux besoins qu'ont enfantés et développés ses modifications de l'état social, voulaient s'en tenir à l'antique programme qui ne comprenait guère autre chose que l'étude du français, du grec et du latin, avec une légère teinte de rudiments scientifiques et une philosophie toute théorique, sans applications aux erreurs modernes, aux périls nouveaux, aux systèmes du jour. Les autres, partisans outrés de cet *utilitarisme* dont nous parlions tout à l'heure, ne songeant qu'à mettre la jeunesse en état d'entrer de plein pied dans ce qu'on est convenu d'appeler le progrès moderne, ne songeant qu'à lui apprendre l'art de devenir riche en peu de temps, regardant, conséquemment, comme un hors-d'œuvre, tout ce qui ne se rapporte pas directement à cette fin, voulant, d'un coup d'épaule, renverser tout l'ancien édifice, jeter par-dessus bord tout ce qui, de sa nature, ne tend qu'à orner l'intelligence, à adoucir les mœurs, à polir l'homme en un mot, et ceux-là unissaient leurs voix

pour répéter bien haut ce cri échappé jadis à quelque écolier paresseux:

"Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?"

De ces luttes engagées entre ces deux partis, que résultera-t-il, mesdames et messieurs? Fondés sur l'expérience du passé, nous pouvons le prévoir jusqu'à un certain point. Il résultera ce qui résulte ordinairement de ces sortes de divergences où une somme de vérité et de bon sens, en même temps aussi que des vues et des prétentions exagérées, existent de part et d'autre; il résultera ce qui a résulté des luttes si acharnées que se sont livrées les *Classiques* et les *Romantiques*, ce qui a résulté des luttes que se sont livrées les partisans et les adversaires des auteurs païens dans nos maisons d'éducation. C'est-à-dire que du "choc des cailloux jaillira l'étincelle," et que le public éclairé comprendra enfin de compte que l'instruction pratique doit embrasser, dans son programme, la littérature et les sciences, comprendra que les deux, comme on l'a dit avec raison, loin d'être des ennemies irréconciliables, sont bien plutôt des sœurs "s'aimant d'amour tendre," se prêtant un mutuel appui et se communiquant réciproquement un surcroît de forces et de grâces. Voilà ce que, nous osons le prédire, on finira par comprendre, et alors l'on fera des deux un heureux mélange, un tempérament destiné à satisfaire tous les goûts, à répondre à tous les besoins. Et nous ajouterons que ceux-là nous paraissent le mieux se mettre en harmonie avec les exigences actuelles de la société qui travaillent dès maintenant à opérer cette transformation désirable dans l'enseignement. Que ceux-là nous paraissent avoir le mieux compris la question, et devoir le plus efficacement combler toute lacune en matière d'instruction qui n'excluent ni la littérature ni les sciences, mais qui s'efforcent, dans leur programme d'études, de les embrasser toutes deux, de les enter, de les greffer l'une sur l'autre, pour leur faire produire en commun des fruits plus savoureux, plus sains et plus fortifiants.

(La fin au prochain numéro.)

EXPRESSIONS À NOTER

En parlant d'un corps de musique, peut-on le désigner par les mots bande ou band? M. Blain de Saint-Aubin, dans *L'Opinion Publique* du 22, affirme carrément, trop carrément peut-être, que le mot bande est l'expression voulue, "n'en déplaît aux puristes."

Je ne suis pas un "puriste," mais, n'en déplaît à M. Blain, je trouve son affirmation très contestable. Il s'appuie sur Molière, "et Molière savait le français." Que le grand poète comique sût parfaitement le français est admis par tout le monde; mais en même temps tout le monde avouera que beaucoup d'expressions, de mots employés par lui, ont vu changer ou altérer leur signification, et ne sont plus employés aujourd'hui. Dans bien des cas, et à cause de ces changements, de ces altérations, l'autorité de Molière n'est pas très solide. De son temps, et sous sa plume, l'expression "bande de musique" a pu être très correcte, mais elle le serait moins aujourd'hui, car ce mot bande ne s'emploie qu'en mauvaise part. Ainsi, l'on dira une *bande de vauriens*, une *bande de brigands*; jamais une *bande de sénateurs*, de *magistrats*. M. Blain lui-même ne voudrait pas écrire: les membres du clergé sont allés par *bandes* de quatre féliciter Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa. Il sentirait que cette expression serait inconvenante. En parlant de soldats braves et bien disciplinés, on ne dira pas: ces bandes d'hommes courageux ont vaincu l'ennemi, tandis qu'on pourra dire, en parlant de soldats lâches et maraudeurs: ces *bandes de pillards* semaient la terreur chez tous les fermiers.

Même pour désigner une réunion d'animaux de même espèce, le mot bande veut que l'on fasse attention aux qualités bonnes ou mauvaises de ces animaux, car les uns sont considérés comme étant plus nobles que les autres. Si je ne puis pas dire une bande de moutons, je dirai fort bien une bande de loups.

M. Blain est de la patrie de Molière: il n'ignore donc pas que le mot bande, en France, ne s'emploie jamais, aujourd'hui, pour désigner un corps de musique instrumentale, ni dans la conversation, ni dans la presse; nulle part. Les mots usités sont: fanfare, corps de musique, musique. La fanfare du 8e chasseurs à pied, le corps de musique de Paulus, la musique du 10e de ligne faisaient l'admiration des artistes. Un colonel donnant ses ordres dira: le régiment ira manœuvrer demain, musique en tête. Dira-t-il *bande en tête*? Jamais.

Allons! M. Blain, si vous pensez que les musiciens aient encore quelque droit à l'estime du public, ne poussez pas ce bon public à se servir envers eux d'expressions qui les feraient tous passer pour des drôles.

Simple apprenti musicien, élève en clarinette, accepté dans un corps de musique, je me crois un honnête homme, et il ne me convient pas du tout de me voir assimilé par un seul mot aux brigands, aux maraudeurs, aux loups, en un mot, traité de canaille. Sur la question actuelle, vous avez tort, malgré Molière. Si j'étais convaincu que vous eussiez raison, j'irais de suite jeter ma clarinette à la rivière.

LA-MI.



RÉSIGNATION—TABLEAU DE M. LOUIS DESCHAMPS

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{tr}e., BEAUHARNOIS

PREMIÈRE PARTIE

Histoire civile

(Suite)

Après une longue procédure, dans laquelle les abbés de Fénélon, d'Urfé et Remy (1) furent impliqués et tracassés, M. de Frontenac fut forcé de renvoyer en France (1674) MM. Perrot et de Fénélon. Le roi fit retenir M. Perrot trois semaines à la Bastille, tout en blâmant de Frontenac de l'avoir gardé à la geôle pendant dix huit mois en Canada.

Telle fut l'issue de cette scandaleuse affaire.

M. Perrot venait de recevoir le juste châtement de son offense à la morale publique.

Il est étonnant qu'on eût pu oublier si vite le terrible châtement de 1663, ce tremblement de terre qui dura six à sept mois, depuis le golfe jusqu'au-dessus de Montréal, ses effets dans les forêts et les rivières, et les signes extraordinaires qui parurent dans le firmament. Ce châtement avait dû frapper les cœurs de ceux qui, jusque-là, méprisaient les excommunications portées par Mgr de Laval contre les trafiquants des boissons avec les sauvages. Mais de tout temps, l'appât du gain a fait des victimes.

Pendant que M. Perrot était en prison, les mêmes excès se continuaient à l'île Perrot et aux environs. M. de Frontenac nous l'apprend par ses ordonnances, entre autres celle de l'année 1674 : "Des plaintes nous ont été faites sur les violences que les habitants de Lachine, et ceux des autres habitations avancées (l'île Perrot), circonvoisines de l'île de Montréal, commettent contre les sauvages pour se faire payer des eaux-de-vie, etc., qu'ils leur vendent à crédit..." (2)

Les choses en vinrent au point que le Conseil Souverain dut sévir rigoureusement. En effet, l'année suivante (1675), il condamna les traiteurs à des amendes, ou à leur défaut, qu'ils "seraient exposés sur un cheval de bois, une heure chaque jour (pendant une quinzaine), à la vue du public avec un écriteau attaché sur eux portant ces mots : Pour avoir traité de l'eau-de-vie aux sauvages." (3)

En remplacement de M. Perrot, de Frontenac nomma le sieur de la Nauquère, commandant de Montréal. Pour arrêter complètement le scandale des coureurs de bois, il ordonna de mettre la main sur le "sieur de Bruy et deux de ses serviteurs, habitants de l'île Perrot, où ils faisaient le commerce avec les sauvages, et de les mettre dans les prisons de Ville-Marie;" (4) ce qui fut exécuté. M. Gilles de Boisvinet instruisit leur procès et les condamna à la prison; les autres coureurs de bois s'enfuirent jusqu'à deux cents lieues au-dessus de Montréal. C'est ainsi que le châtement infligé aux coupables a remédié à ce désordre qui "a été apaisé quatre ou cinq mois après que M. Perrot et le sieur de Bruy ont été arrêtés."

Cette même année (1675), Louis XIV renvoya Perrot comme gouverneur de Montréal. Sa conduite fut encore tracassière et violente.

Quelques années plus tard (1684), il fut commissionné gouverneur de L'Acadie. Là, comme ailleurs, il s'occupa plus du commerce avec les sauvages que de l'administration des affaires.

Les environs de l'île Perrot

Ces quelques miettes historiques des lieux circonvoisins compléteront notre essai sur l'île Perrot, avant d'entrer dans la partie religieuse de ce travail.

Invitation au lecteur de prendre place dans notre pirogue. Côtayer les seigneuries avoisinantes, Vaudreuil, Soulanges, Beauharnois et Châteauguay; faire halte ici et là, à son gré; atterrir à certaines îles, ce sera affaire de quelques coups d'aviron. Et puis, *vogue, vogue sur la rivière* sera notre refrain, si vous le voulez. Vous savez chanter?

Piquons-nous une pointe vers les Cascades? Nulle frayeur, ami lecteur. Ce n'est pas le Tartare de la fable; ce n'est pas le Styx qui fait neuf fois le tour des enfers. Au reste, le fussent-elles, que nous nous garderions bien de vous en proposer la traverse. Nous n'aimons pas les voyages d'outre-tombe. Et vous-même?

His dictis, une poussée au large, et nous voici partis.

L'île Saint-Gilles et le fort Saineville

On se rappelle que l'île Saint-Gilles fut comprise dans la concession faite à M. Perrot par Talon.

Or, Messire Dollier, au nom des seigneurs de Mont-

réal, avait quelques mois auparavant érigé, sur le bord du lac des Deux-Montagnes, le fief Boisbriant en faveur de M. Sidrac du Gué, sieur de Boisbriant, consistant en deux cents arpents de terre (sur la côte ouest de l'île de Montréal et au-dessus de Sainte-Anne), avec toutes les îles et battures "situées au-devant et d'autres encore."

Ce fief passa ensuite à Charles Le Moyne de Longueuil et à Jacques LeBer, en 1679, et plus tard à J.-B. LeBer de Saineville (1). Ce dernier donna son nom au fort construit dans ces lieux et même au fief Boisbriant.

C'est ce M. de Saineville qui disputa l'île de Saint-Gilles au sieur de Blainville en 1705. "Celui-ci, dit M. Faillon dans son *Histoire de la Colonie*, fondait ses droits sur ceux de M. Bruy à qui il venait de succéder, et soutenait que l'île de St-Gilles avait été donnée à ce dernier par M. Perrot, gouverneur de Montréal, le 1er janvier 1676, ainsi que l'île-aux-Pins (2), disant qu'elles étaient des dépendances d'une concession (3) de dix arpents sur trente faite alors à M. de Bruy dans l'île Perrot.

"M. de Saineville représentait, de son côté, que l'île Saint-Gilles était très proche de son Fort, que l'automne on y passait à gué... Cette dernière raison leur fit conclure de concert qu'elle était contenue dans les *îles et battures adjacentes* données par le Séminaire à M. du Gué. Quoique le titre de concession de M. Talon à M. Perrot eût attribué à celui-ci avec l'île-aux-Pins l'île Saint-Gilles (4) en particulier, on conclut apparemment que, ce titre étant du 29 novembre 1672 et celui que le Séminaire avait donné à M. du Gué du 19 janvier précédent, M. Talon n'y avait mentionné l'île Saint-Gilles que parce qu'il pensait qu'elle était alors sans maîtres; son intention n'ayant pu être d'en dépouiller M. du Gué, qui en était déjà pourvu."

Gentilly, La Présentation, Baie d'Urfé, Îles Courcelles

En plantant la croix sur les bords du Saint-Laurent, l'intention des rois de France était de civiliser les barbares sauvages et de les rendre chrétiens. Il fallait donc les amener à la vie sédentaire. "Ce fut pour entrer dans ces vues, dit Faillon, que les prêtres du Séminaire de Ville-Marie, surtout M. de Fénélon et M. d'Urfé, établirent une bourgade sauvage au-dessus de Lachine, dans l'île de Montréal."

Ce fut à Gentilly (en 1673), près de la baie d'Urfé (5), que ces ecclésiastiques zélés firent des défrichements à leurs frais, instruisirent des bâtiments et une chapelle dédiée à la Présentation de Marie au temple, probablement sur l'emplacement de la première chapelle de Sainte-Anne. Les sauvages s'y étaient groupés en bourgades en attendant les missionnaires.

L'abbé François de Salignac de la Motte-Fénélon, frère du grand archevêque de Cambrai, bien que simple minoré, était passé en Canada en 1667. Il fut ordonné l'année suivante. S'étant vite accoutumé aux mœurs sauvages, il comprit qu'il valait mieux éloigner des dissipations de la ville les petits indiens gardés jusque là dans le Séminaire. Il les conduisit à Gentilly.

Pour l'encourager dans son œuvre, il lui fut donné la propriété des trois îles Courcelles (6), près de sa mission de la Présentation, mais plus près encore de l'île Perrot (7) (le 9 janvier 1673). Le gouverneur-général disait : "Le grand zèle que le sieur abbé de Fénélon a témoigné, depuis plusieurs années, pour la propagation du christianisme en ce pays, et l'affection qu'il a fait paraître au service de Sa Majesté, nous obligent de chercher toutes sortes de moyens de la reconnaître et de le convier à continuer le zèle qu'il a eu jusqu'ici... nous accordons au sieur abbé de Fénélon trois îles appelées les îles Courcelles, pour en jouir et disposer ainsi que bon lui semblera, en tout droit de fief et de seigneurie, et les faire cultiver et habiter..." (8)

Il y eut en effet des travaux exécutés, en 1673, sur l'une de ces trois îles (9), la plus grande, qui mesure à

(1) Ce J.-B. LeBer obtint aussi (20 avril 1750) concession d'une autre seigneurie entre celles de Ville-Chauve ou de Beauharnois, et de Laprairie de la Magdeleine, touchant à la concession du Saut St-Louis. (Voir p. 290 des "Pièces et Documents sur la tenure seigneuriale.")

(2) Il faudrait dire les Isles-aux-Pins, selon l'acte de concession à M. Perrot.

(3) C'est ce domaine qu'on nomme aujourd'hui "Bois de Bruy."

(4) L'acte de concession de M. Perrot porte les îles Saint-Gilles.

(5) Cette baie, ainsi appelée du nom de l'infatigable missionnaire, M. Lascaris d'Urfé, est un élargissement de l'Ontario au nord de l'île Perrot, lieu propice à mettre pied à terre. C'est la traverse la plus sûre entre l'île et Sainte-Anne. Elle est encore aujourd'hui appelée baie d'Urfé. Le fort de la pointe à Quenet se trouvait près de là.

(6) Aujourd'hui connues sous le nom d'îles *Leblanc*, dans le lac St-Louis. Elles avaient été concédées, en 1668, à M. Picoté de Belestre, compagnon de l'intrépide Dollard dans son expédition de 1660.

(7) A 7 ou 8 arpents de l'île Perrot et environ un mille de l'autre rive.

(8) "Pièces et Documents sur la tenure seigneuriale," p. 359.

(9) *Histoire de la Colonie*, t. 3, p. 283. Il ne faut pas confondre cette mission du lac St-Louis avec celle de l'île-aux-Tourtes, au-dessus de Ste-Anne de Bellevue, dont nous parlerons plus loin.

peu près un mille en superficie. Cette mission de la Présentation eut beaucoup à souffrir des difficultés qui survinrent l'année suivante (1674) entre MM. de Fénélon et de Frontenac, comme nous l'avons dit plus haut. Elle eût cependant ses missionnaires résidents jusqu'à l'an 1676, époque de la première chapelle de Lachine. MM. de Fénélon et d'Urfé furent les premiers desservants de cette chapelle construite par M. Guyotte, S. S.

Ces trois îles Courcelles, propriété personnelle de M. de Fénélon, passèrent entre les mains du Séminaire Ville-Marie en 1674, dans les circonstances suivantes. C'était au temps des grandes difficultés entre MM. Perrot et de Frontenac. Ce dernier se crut blessé par le sermon de Pâques qu'avait fait M. de Fénélon. Son dépit augmenta quand il apprit que cet abbé était à solliciter, avec Denis Sabourin, serviteur de Perrot, des signatures pour l'élargissement du gouverneur prisonnier. Il voulut même prendre des procédés judiciaires contre M. de Fénélon. C'est alors que celui-ci, pour ne point compromettre ses confrères, se retira de Saint-Sulpice pour s'en aller curé de Lachine, en passant ses titres de seigneur des îles Courcelles au Séminaire de Ville-Marie.

Quant à M. d'Urfé, son compagnon de mission, il suffit de dire qu'il ne fut pas mieux traité dans cette fâcheuse affaire de M. Perrot. Cette mission de la Présentation ne fut pas cependant la plus pénible de celles où ces deux dignes prêtres exercèrent leur zèle. Monter en canot depuis Lachine jusqu'à la baie de Kenté, sur le lac Ontario, y passer l'hiver à instruire les peuplades barbares, descendre à travers une partie des rapides, en haut et en bas du lac Saint-Louis, et faire portage ailleurs, c'est ce qu'ils firent dans les années 1668 et 1669.

(A suivre.)

CHRONIQUE AMÉRICAINE

New-York, 30 juin 1882.

Guiteau n'est plus, Guiteau a été lancé dans l'espace, Guiteau a été pendu!

Jusqu'au dernier moment on s'attendait à ce que sa peine fût commuée; certains, même, prétendaient qu'il serait gracié, parce que, disaient-ils, il était fou.

Mais malgré les efforts désespérés de son beau-frère Scoville, de sa sœur et de son ami l'avocat Reed, Guiteau a été obligé de gravir l'escalier fatal et de payer de sa vie son crime du 2 juillet 1881.

Il y a longtemps qu'il aurait dû s'habituer à cette idée-là. Mais cette mort qu'il avait été si prompt à donner au pauvre Garfield, il ne voulait pas en entendre parler pour lui-même.

Moins il y avait de circonstances atténuantes à son forfait, plus il voulait faire croire à sa non-culpabilité. Jamais il ne s'est positivement repenti; et ne sachant comment sauver sa piètre existence du gibet, il s'est donné comme un envoyé de Dieu.

Le misérable! ce n'était pas assez d'être assassin, il fallut encore qu'il devint hypocrite et blasphémateur!

Guiteau n'a jamais été un fanatique politique à la façon de Brutus; ni un fanatique religieux comme Felton, l'assassin du duc de Buckingham.

Guiteau n'avait aucune conviction, ne croyait à rien, n'avait foi que dans sa fourberie et son impunité.

Son jugement a été un scandale public.

Jamais cour criminelle n'avait vu paraître un meurtrier plus furieux, plus insolent, ni aussi lâche. Son nom est un opprobre. L'enfer seul peut vomir un pareil monstre; Guiteau n'avait rien de l'homme: c'était le démon!

Il n'a jamais cessé de dire qu'il était un homme de Dieu, envoyé par lui pour frapper Garfield. Lorsque le Révd. Hick lui eût dit que le président Arthur ne pouvait le gracier il s'est écrié: "Oh! l'ingrat! c'est pour tant moi qui suis cause qu'il a cette place; rendez donc service aux gens! Je vous donne cette bible, continua-t-il, en s'adressant au Révd. Hick, gardez-la en souvenir de moi, vous songerez en la voyant qu'elle a appartenu à un homme de bien qui a été mis à mort pour avoir exécuté les ordres de Dieu!"

Le blasphémateur! le corrompu! l'expensionnaire d'Oneida qui voulait nous faire croire à sa mission providentielle! est-ce assez fort?

Il paraît que Guiteau s'est permis d'insulter aussi la potence.

"Est-il possible, s'est-il écrié à la vue de l'échafaud, que dans quelques heures je sois suspendu à cette ignoble potence dont l'extrémité semble grandir démesurément et s'étendre jusqu'à moi! O infernale engeance, instrument criminel je te méprise, je te maudis! Tu es le cauchemar de mes rêves; je te rencontre partout, je te vois partout. Tu es un problème que ma vie va résoudre. Tu es une sorte de sphynx qui tue celui qui est coupable et qui étrangle aussi celui qui ne l'est pas.

"O bois de justice, ou plutôt d'injustice, que t'ai-je fait pour que tu te prêtes aussi complaisamment à l'attentat que l'on prépare contre moi?..."

"Ceux qui t'ont dressé là sont des imbéciles. Les juges qui m'ont condamné sont des idiots; et le

(1) C'est ce M. Remy, S. S., qui fit bâtir l'église de Lachine vers 1770.

(2) Archives du Conseil Souverain, 1674.

(3) Arrêts du Conseil, 1675.

(4) *Hist. de la Colonie*, t. 3.

“shérif qui osera porter la main sur moi sera un assassin !”

* *

La vue d'une potence, entre nous, n'a rien de réjouissant, et Guiteau était dans son droit en la maudissant.

On ne pouvait pas s'attendre à ce qu'il en fit l'éloge. Cet instrument de mort a fait son temps ; il est question de le remplacer par une décharge électrique qui frapperait le condamné au moment où il lirait son journal assis dans un bon fauteuil.

La strangulation par la corde est tellement effrayante que l'italien Cornetta, condamné à être pendu, a résolu de se laisser mourir de faim plutôt que de subir cette peine.

* *

Puisque je suis sur le chapitre de la mort, je dois parler des martyrs de la *Jeannette* !

Hélas ! quel voyage effrayant et quel navrant épilogue. L'agenda du capitaine De Long—ce vaillant que le mécanicien Melville a retrouvé mort sur la côte de Sibérie—contient des détails qui font dresser les cheveux !

Lisons ce récit qui est assez éloquent pour se passer de commentaires ; c'est le capitaine De Long qui a écrit ces notes :

“ Samedi, 15 octobre 1881.—Déjeuner, infusion de saule et deux vieilles bottes.

“ Dimanche, 16 octobre.—Alexia épuisé. Service divin.

“ Lundi, 17 octobre.—Alexia mourant, le docteur le baptise. Il meurt.

“ Mardi, 18 octobre.—Enterré Alexia sous quelques blocs de glace.

“ Vendredi, 21 octobre.—Vers minuit Knack est trouvé mort entre le docteur et moi. Lee meurt à midi.

“ Samedi, 22 octobre.—Trop faibles pour emporter les corps de nos amis, nous les déposons au coin, hors de vue.

“ Dimanche, 23 octobre.—Tout le monde très faible. Nous célébrons le service divin. Pas de chaussures.

“ Vendredi, 28 octobre.—Ivorson meurt de grand matin.

“ Samedi, 29 octobre.—Dressler, mort pendant la nuit.

“ Dimanche, 30 octobre.—Boyd et Gortz morts cette nuit. M. Collins est mourant.”

Il y avait donc à la date du 31 octobre 1881 encore trois survivants de cette héroïque troupe : le lieutenant De Long, le docteur et le chinois Ah Sam. Il est probable que ces derniers auront succombé quelques heures après. Triste ! triste !

ANTHONY RALPH.

NOS GRAVURES

Résignation

Tableau de M. Louis Deschamps

Rien de simple et de vrai comme l'attitude de cette aieule ridée, priant avec ferveur en tenant dans son giron la frêle petite orpheline si attentive dans sa muette adoration d'ange en extase.

Ces deux têtes, si différentes d'expressions, forment un puissant contraste. L'une est le passé soucieux, avec son poids de souvenirs et de peines qu'il s'apprête à déposer dans la tombe ; l'autre est l'avenir léger, confiant, prêt à prendre son vol dans un ciel que ne troublent pas les nuages.

Mignon

Tableau de M. Jules Lefebvre

Adossée à un rocher, Mignon, pensive, contemple la vaste mer dont les flots tranquilles viennent mourir à ses pieds. Les boucles de sa noire chevelure flottent au vent, retenus sur le sommet de la tête par un foulard rouge dont la tonalité plus accentuée se détache sur le fond clair de la toile. Sa robe, d'un bleu éteint, finit en haillons. Ses pieds sont nus, toute sa personne respire la solitude et l'abandon.

Mais, ce qui frappe surtout dans les traits expressifs de la petite Mignon, c'est l'énergie de la pensée emportée bien loin, par delà les mers.

Dans ces yeux, dans cette physionomie rêveuse, dans ce profil si jeune, M. Lefebvre a su représenter, à la fois, les grâces enfantines, la patrie absente et les amères tristesses de l'exil.

A la sortie de l'exposition canine.

Madame se gratte en différents endroits, cherche et attrape une petite bête qu'elle pose délicatement sur le pavé.

Lui.—Mais pourquoi ne l'écrases-tu pas ?

Elle (d'un ton indigné).—Jamais ! Mon sang coule dans ses veines...

CORRESPONDANCE

FRASERVILLE, P.Q., 1er juillet 1882.

Monsieur le Rédacteur.

Notre petite ville, qui ne fait que de naître, monsieur le rédacteur, mais qui (honnêtement soit qui mal y pense !) n'en prétend pas moins, dans un avenir rapproché, prendre un rang notable parmi les villes les plus progressives de cette province, a formé dans son sein (vous le savez), il y a trois ou quatre ans, une Société Saint-Jean-Baptiste, et tient à célébrer la fête canadienne française par excellence, avec toute la pompe et l'entrain dont elle est capable. Fraserville compte déjà plusieurs associations utiles et agréables à la jeunesse : une association de tir à la cible, un club de crosse, un club de raquettes, un club à patiner, un cercle tenant tables de billards et différents autres jeux, une association dramatique, une bibliothèque publique, et enfin, pour donner de l'entrain à toutes ces jeunes sociétés très florissantes, comparativement au milieu dans lequel elles se meuvent, il s'y est créé un corps de musique appartenant aux citoyens, et qui, vraiment, donne des résultats bien satisfaisants sous l'habile direction de M. Bourassa. Par ce moyen, Fraserville est devenu un séjour agréable et permet, à un moment donné, de réunir un noyau considérable de jeunes gens intelligents et bien disposés à se prêter à l'amusement de la population.

La fête nationale ne pouvait manquer cette année encore de réunir toutes les volontés et d'assurer tous les concours. La Saint-Jean-Baptiste est une fête chère à tous les cœurs canadiens-français en quelques lieux qu'ils soient sur la terre étrangère comme sur le sol sacré de la patrie. Le temps, ce jour-là (26), était magnifique ici ; une brise légère et un soleil tempéré permirent à la procession, après une grande messe solennelle en musique, de déployer à l'aise ses étendards par les rues de la ville toutes bordées d'arbres et pavées de pavillons et d'oriflammes. Au milieu de la Société figurait un magnifique char traîné par deux chevaux blancs richement attelés, appartenant à l'hon. L. Thériault, et portant le petit Saint-Jean-Baptiste. Tous les magasins étaient fermés. Des discours patriotiques furent prononcés dans le parcours par monsieur le curé, le président honoraire, l'hon. juge H. T. Taschereau, le président actif, J. B. Pouliot, ex-M.P., M. le président adjoint, P. V. Grandbois, M.P., et M. le Maire, en réponse aux salutations de la foule qui composait la procession. La Société ne pouvait manquer en ce jour d'aller encore saluer le plus vieux citoyen de l'endroit, le capitaine J.-B. Chamberland, glorieux vétéran de 1812. M. Elz. Pouliot, vice-président, remercia les assistants au nom de M. Chamberland de l'honneur qui lui était fait.

Comme vous le voyez, M. le rédacteur, par les noms déjà cités, la Société compte dans son sein, comme membres actifs, des hommes qui ne le cèdent guère en valeur à ce qu'il y a de plus distingué dans la plupart des principaux centres de notre province.

Dans l'après-midi, la procession se rendit, avec fanfare en tête, sur le terrain de M. Elz. Pouliot, à mi-chemin entre l'église et la station, pour y assister à d'intéressantes joutes de courses entre les membres de ce club, au grand plaisir de la foule accourue de tous côtés, même de paroisses éloignées. Trois canons, du haut de la côte de la station, comme pour marquer le temps ou battre la mesure, faisaient tonner leurs grandes voix au-dessus de celle de la fanfare qui mêlait ses notes harmonieuses au concert des voix de la foule applaudissant aux prouesses des jouteurs costumés pour la circonstance. Le club de crosse déployait au champ, pour la première fois, les plis d'un joli drapeau bleu et blanc, cadeau fait la veille par l'association du tir. A ce propos, qu'il me soit permis d'ajouter que le 25 il y avait aussi une réunion intime chez M. A. Bouchard, ancien président et fondateur du club la crosse, et qu'on avait planté un mai superbe devant sa porte comme marque de l'estime qu'on lui portait. Inutile de dire si les assistants furent cordialement reçus par M. et Mme Bouchard.

Le soir du 26 il y eût représentation du drame de *Villevieille*, suivi d'un discours patriotique très bien fait par M. C. E. Pouliot. Salle comble au “ Jarvis Hall ; ” recette magnifique au profit du corps de musique et de la Société ; le tout se termina par un joli feu d'artifice vers 11 heures du soir.

Somme toute, M. le rédacteur, Fraserville, je ne crains pas de le dire, par ce que j'ai vu ailleurs, a chômé dignement notre fête nationale, et je puis affirmer que le zèle et l'entrain qui animent les fondateurs de la Société et les membres en général ne peuvent manquer de la faire prospérer, et par là réchauffer de plus en plus le patriotisme de la population de tout le district de Kamouraska, dont Fraserville est sans contredit la tête et le cœur par l'intelligence, l'esprit d'entreprise, les affaires et tout ce qui peut donner de l'impulsion au vrai progrès.

Pardonnez-moi cette longue communication, M. le rédacteur, en faveur du sujet, car je crois qu'il devait être connu du public patriotique qui lit votre journal.

Merci !...

J. E. POULIOT.

Le général de Charette à Québec

Nos amis de Québec font bien les choses. Si Montréal s'est distinguée dans les démonstrations qu'elle a faites en l'honneur du général de Charette, Québec n'a rien à lui jalouser. La vieille ville de Champlain n'est pas demeurée en arrière. Nous l'en félicitons.

A son arrivée, mercredi 28 juin, le général fut reçu par le Cercle Catholique, qui lui présenta une magnifique adresse.

Le soir, à sept heures, il y eut un grand banquet à la villa Mastai, donné par M. P. Landry, député de Montmagny.

Après le banquet, c'est-à-dire à dix heures, le général alla visiter l'asile de Beauport, qui avait été illuminé avec beaucoup de goût ; malheureusement, la pluie a forcé les spectateurs de se retirer ; le programme a dû être modifié du tout au tout. Néanmoins, on peut dire que messieurs les propriétaires de l'asile et M. le chevalier Vincelette ont parfaitement réussi.

Jeudi matin, à huit heures, le général, madame la baronne et M. le marquis de La Rochefoucauld entendirent la sainte messe à la basilique. Une garde d'honneur était formée par 12 Zouaves.

Après la messe, M. de Charette parcourut la Terrasse Frontenac et visita ensuite le jardin du Fort, où il s'arrêta pendant quelques instants pour contempler le monument de Wolf et de Montcalm.

A dix heures, les Zouaves vinrent rejoindre le général à sa résidence et le conduisirent au village des Hurons, Jeune Lorette. Les Indiens firent une magnifique réception au général et à sa suite. Le chef des Hurons, M. Picard, présenta une adresse, en langue indienne, au défenseur de la papauté. Inutile de dire que M. de Charette a su répondre de manière à soulever les applaudissements de l'assistance.

Après avoir pris le goûter, offert par les Zouaves, M. le baron et madame la baronne reprirent le chemin de la citadelle, où ils dînèrent avec le Gouverneur-Général et Son Altesse Royale la princesse Louise.

A cinq heures, les Zouaves et les membres du Cercle Catholique se transportèrent au débarcadère de la compagnie du Richelieu.

La foule était immense, tellement que les Zouaves et les membres du Cercle Catholique ont été obligés de former la haie afin de permettre au général d'embarquer à bord du vapeur *Québec*.

A cinq heures et demie, le bateau partait. Le *Québec* partait avec celui que le Canada a admiré et qui admire le Canada.

NOUVELLES DIVERSES

La fête de la Confédération a été célébrée dans tout le pays, samedi, avec les démonstrations accoutumées. Ici, cependant, le mauvais temps a considérablement gâté la manifestation. Il faisait une véritable journée d'automne, pluvieuse et froide.

L'honorable M. Chapleau a résigné son portefeuille de ministre des chemins de fer pour le transférer à l'hon. M. Lynch. Il est aujourd'hui premier ministre sans portefeuille. M. Chapleau est parti samedi avec quelques amis pour faire un court voyage à Niagara. Il sera de retour à la fin de la semaine.

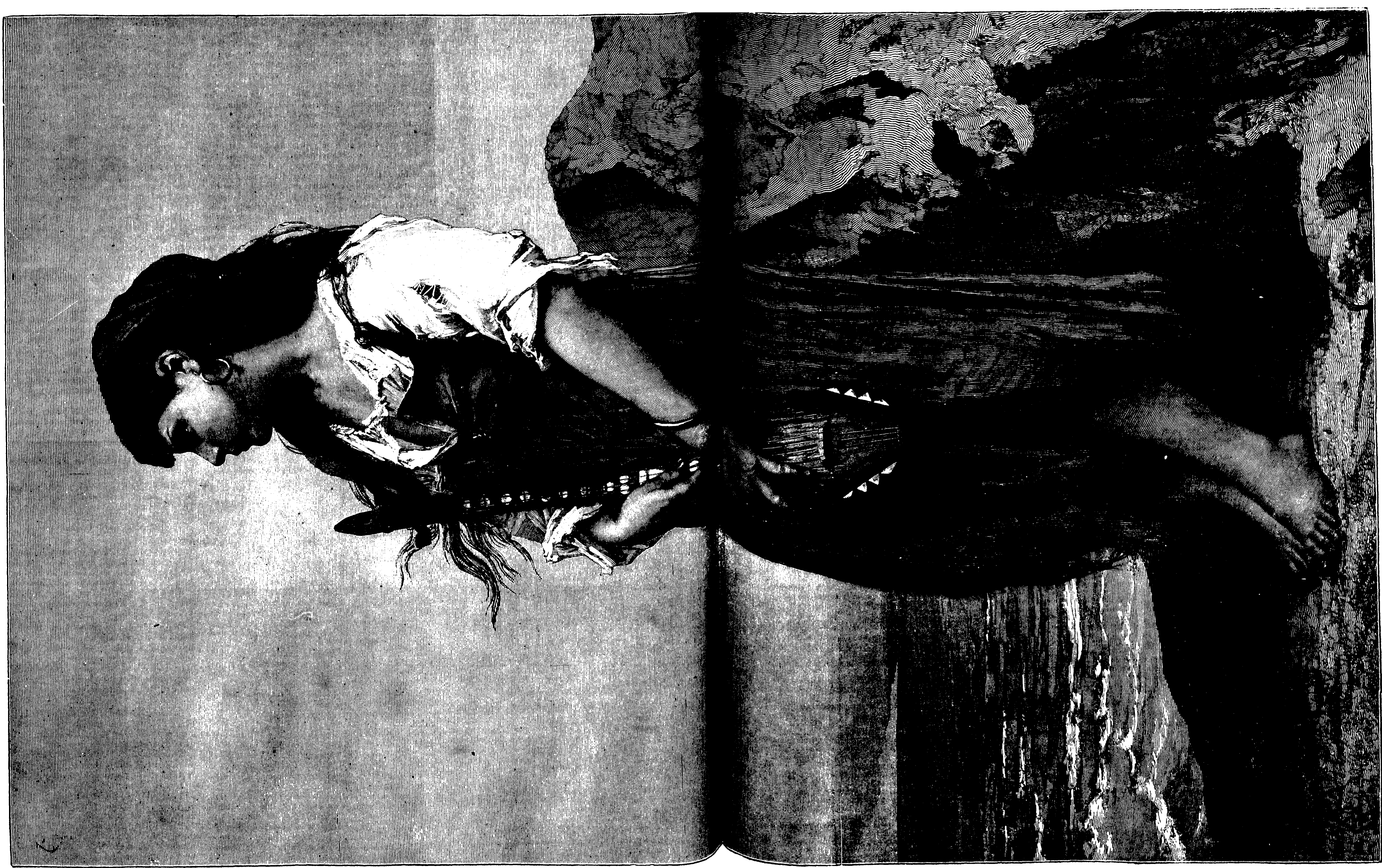
D'après Vennor, la température durant le mois de juillet se comportera comme le mois de juin avec peut-être un peu plus de chaleur. Vers la fin de juillet la température sera très variable.

Le mois d'août verra peut-être des tempêtes et des fraîcheurs, surtout entre le 15 et le 20 ; généralement la température sera sèche et belle.

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de l'église Saint-Jean-Baptiste, au faubourg Saint-Jean de Québec, église qui a été incendiée l'année dernière, a eu lieu dimanche après-midi.

L'officiant était M. l'abbé C. Legaré, G.-V., assisté des RR. PP. Tortel et Grenier, oblats. Etaient présents MM. les abbés Plamondon, Bonneau, Faguy, le supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes, le frère Aphraates, le président de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Lesage, l'honorable M. Chinic, Son Honneur le maire, M. F. Langelier, l'honorable M. Garneau, MM. J.-P. Rhéaume, Abraham Hamel, M. le chevalier Robitaille, MM. Vandry, Bossé, Hector Verret et un grand nombre d'autres. La foule était considérable et encombrait tous les abords de la place.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



LE PRINTEMPS

Le printemps vient sourire à la terre charmée ;
Le soleil de mai fait reverdir les forêts ;
Des souffles chargés d'ambre agitent la ramée ;
Des nuages d'encens s'élèvent des gûnrets ;
Et l'oiseau, sous l'arcade de la branche embaumée,
Mêle sa voix aux chants des ruisseaux clairs et frais.

La sève à jets pressés dans les rameaux bouillonne ;
La mousse agrafe aux rocs son manteau de satin ;
Sur le trèfle fleuri l'abeille tourbillonne ;
Sur les roses s'abat le papillon mutin ;
Et parmi les ajoncs la source qui rayonne
Berce les nids rêveurs d'un murmure argentin.

L'épaulé du coteau luit comme une émeraude ;
L'entonnoir du vallon d'iris est constellé ;
Sous les bois odorants le cerf étonné rôde ;
Le bœuf ravi promène au loin son œil troublé ;
Et le semeur, suivi des moineaux en maraude,
Eparpille dans l'air sa chanson et son blé.

On respire parfois comme un vent d'ambrosie ;
L'horizon dans la nuit garde un reflet du jour ;
Chaque être librement poursuit sa fantaisie,
Le pétrel sur le flot, le bouvreuil sur la tour ;
Et les grands monts d'azur, ivres de poésie,
Parlent avec le ciel un langage d'amour.

La nature a repris sa beauté, sa jeunesse.
Partout c'est un réveil qui vient tout redorer ;
Partout c'est un rayon qui réchauffe et caresse,
C'est un luth que la main des brises fait vibrer...
Et cependant, malgré tant d'éclat, tant d'ivresse,
Je ne revois jamais le printemps sans pleurer.

Car il me fait songer au printemps de ma vie,
Aux mille illusions dont je me suis bercé,
Aux fleurs de mon chemin, à la douce harmonie
Qui charmaient mon oreille aux beaux jours du passé ;
Car ce réveil est plein d'une amère ironie
Qui déchire mon cœur par les regrets froissés.

Mais si le renouveau par sa magnificence
Me fait pleurer le temps que chaque homme pleura,
Il m'apporte aussitôt la flatteuse espérance
Qu'après mes jours de deuil la floraison viendra,
Qu'il brille par delà ce monde de souffrance
Un printemps éternel où mon cœur renaitra !

W. CHAPMAN.

LES

GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

M^{me} CLAIRE DE CHANDENEUX.

PREMIÈRE PARTIE

IV

(Suite.)

Son pied s'appuyait sur le tapis d'un salon, sur le sable d'une allée, sur le pavé d'un temple avec la même assurance mondaine dont on subissait le prestige.

Ce pied, où qu'il se portât, semblait prendre possession du sol.

Son regard de velours se pailletait d'étincelles à la moindre émotion. Ses lèvres rouges, fermement dessinées, parlait à la fois de caprice et d'énergie.

Elle était créole.

Sa beauté eût été fort remarquée dans le monde, où, d'ailleurs, elle allait peu. Sans mari pour l'y conduire, sans grande fortune pour y jouer un rôle à la taille de son ambition, elle affectait d'en parler avec quelque dédain, comme une désillusionnée.

Le peu de faveur qui l'avait accueillie l'avait laissée fiéleuse et sourdement courroucée. On avait vaguement parlé de son passé, qu'on ne connaissait pas ; de son nom, qui était à la fois prénom et nom patronymique. Elle s'en vengea en se créant d'habiles intimités dans une fraction de l'aristocratie.

Elle acclimata le nom modeste de "madame Albine" dans le salon de madame de Pernissan, dans celui de madame de Sandry et dans quelques autres. Elle comptait bien joindre l'hôtel de Thièblemont, après le retour de Thérèse, à la liste des amis tolérants qu'elle appelait les *ralliés*.

Madame de Sandry, la plus indulgente, était aussi la plus choyée.

— L'arrive du fond de Paris pour vous voir, chère grondeuse, dit madame Albine en s'asseyant câlinement sur un pouff, près de sa jeune amie. J'assistais ce matin à un enterrement aux Termes ; jugez si j'ai dû me hâter!...

— Ah ! vous devinez bien comme on vous attendait !

— Oui, mais quelle difficulté !... une foule !... pas de voitures... C'était, du reste, un service imposant. Le catafalque tout entouré...

— Ne parlons pas enterrement, voulez-vous, mignonne ?... C'est une de mes faiblesses.

— C'est que, dans ces parages, je n'ai rien rencontré d'égayant.

— Madame de Pernissan y était-elle ?

— Non ; Sidonie, qui ne connaissait pas cette famille, s'était contentée d'y envoyer son mari.

— De sorte que vous n'avez pas encore vu de la journée votre *inséparable* ?

— Et le moyen ?

— ... Qui ne voit que ce que vous voyez, ne va qu'aux lieux où vous allez, n'aime que ce que vous aimez, continua la douairière avec un petit sourire railleur.

— Cette chère Sidonie !... fit la créole d'un ton ambigu en caressant les franges du pouff.

— Votre amitié est d'autant plus admirable que vous n'êtes pas contemporaines.

— Croyez-vous ?

— Oh ! la mystérieuse !... voyons, entre nous, de combien d'années Sidonie est-elle votre aînée, mignonne ?

— Vous pensez donc qu'elle me l'a dit ?

— Je n'en crois rien ; elle ne dit que ce qu'il lui plaît à dire, cette petite femme-là, malgré son grand air de franchise enfantine ; mais vous êtes une trop habile personne pour ne pas le savoir.

— En vérité, non. La naissance de Sidonie ? oh ! madame, vous n'y songez pas !... Cela se perd dans un lointain que je ne puis explorer.

— C'est ça... elle a bien pu sortir de l'arche, comme la colombe.

— Tout est possible avec ce cher cœur ! sourit madame Albine en démasquant subitement deux rangées de dents très blanches, très aiguës et toutes prêtes à dévorer le "cher cœur."

Cette nuance parut intéresser la douairière, dont le désœuvrement chronique se plaisait à ces détails. Elle allait multiplier les douteuses marques d'intérêt qu'elle accordait à l'amitié des deux inséparables, lorsque celle dont on s'occupait entra comme un tourbillon.

Il y avait dans les veines de Sidonie de Pernissan une mixture de vif-argent et de salpêtre qui la faisait bondir, remuer, retomber et repartir comme une balle.

Fatigante par sa vivacité, bonne plus encore que vive, spirituelle et philosophe, elle amusait fort madame de Sandry.

Il plut des bonjours, des sourires, des poignées de main. Les deux amies, après une étreinte, échangèrent quelques mots rapides et incisifs comme des morsures.

— Me ramenez-vous mon mari ?

— Il m'a quitté depuis longtemps pour vous rejoindre.

— Alors il s'est trompé de route.

— Bah ! tout chemin conduit à l'hôtel de Sandry.

— J'en suis sûre... depuis mon arrivée.

Madame de Sandry donna sa note dans cet étrange accord.

— Le modèle des maris ne peut tarder à nous retrouver tous, dit-elle avec un regard conciliant qui caressa également ses deux visiteuses.

M. de Pernissan arriva en effet peu après porteur d'une nouvelle qui intéressait tout le petit cercle.

M. et madame de Thièblemont étaient de retour ! Il venait de voir les domestiques débarquer les bagages devant l'hôtel.

— Nous allons donc voir tout à notre aise cette pensionnaire, dont ce cher ami a eu la tardive idée de faire sa femme, dit la douairière.

— Mieux vaut tard... commença M. de Pernissan.

— Si peu que je la connaisse, je la trouve très avenante pour une échappée de couvent.

— Une "petite madame" effarouchée, dit la créole.

— Madame, nous la formerons.

Sur ce mot l'entretien s'émailla de projets, de plans, de surprises dont Thérèse serait l'héroïne. On donnerait quelques fêtes ; on lui apprendrait à s'habiller ; on l'accompagnerait au bois.

— Son mari aurait fort à faire pour l'initier seul aux obligations mondaines ; nous l'y aiderons, dit M. de Pernissan, avec entrain.

Sa femme parut étonnée de cette proposition hasardeuse qu'elle appuya d'un signe de tête.

Madame Albine tourna vers celui qui l'avait formulée son œil brun, où la raillerie s'accroissait de reproche.

On put voir aussitôt le visage épanoui, satisfait, fort beau du reste, d'Horace de Pernissan se rembrunir comme à la menace d'un orage perceptible pour lui seul.

Ce gentilhomme, d'excellentes manières et d'honorable fortune, avait le grand défaut de ne rien faire et le grand talent de paraître occupé.

Il montait à cheval, allait beaucoup au club, se montrait dans quelques salons, promenait assidûment sa femme et l'amie de sa femme, employait çà et là une heure en camaraderie vagabonde, passait pour un homme accompli et l'était peut-être.

M. de Pernissan avait trente-cinq ans, s'était marié fort jeune et disait allégrement que c'était la plus intelligente action qu'il eût faite de sa vie.

Sa lèvre, un peu tombante et railleuse quand il disait cela, laissait la conviction indécise sur le sentiment qu'il exprimait.

Sa beauté correcte, son importante désinvolture, formaient un contraste original avec la physionomie vieillotte et spirituelle et les attitudes sautillantes de Sidonie de Pernissan.

On causait encore des voyageurs dans le salon de la douairière, quand on lui apporta un billet du baron de Thièblemont. Revenu le matin même, il lui amènerait sa femme le soir.

" Venez dîner," griffonna prestement madame de Sandry. Puis, lorsqu'elle eut remis cette brève réponse au valet de pied, elle se tourna vers ses intimes.

— Vous me restez, n'est-ce pas ?

V

Après six mois de voyage, madame de Thièblemont se trouva, dès le premier soir de son retour à Paris, transplantée dans le milieu que son mari lui choisissait.

Que ce fût absolument celui qui convenait à cette jeune âme illusionnée, à cette loyale nature, on ne pouvait l'affirmer. Peut-être M. de Thièblemont n'en avait-il pas conscience. Peut-être aussi, rompu à tous les périls élégants, se croyait-il la perspicacité et la puissance nécessaires pour n'en laisser goûter à sa jeune femme que la dose voulue.

Thérèse fit sensation quand elle parut. La jolie pensionnaire avait pris fort grand air. Les vives couleurs du couvent n'empourpraient plus ses joues, mais une teinte fraîche et délicate nuancée en soulignait les fins contours.

Ses yeux n'avaient plus l'étonnement joyeux du premier jour de la liberté ; ils étaient calmes, limpides, profonds surtout, profonds comme un coin du ciel, dont ils avaient la couleur assombrie.

Elle avait emprunté à quelque admirable toile d'un musée florentin une façon de relever en diadème ses épais cheveux blonds, qui en faisaient une coiffure de reine.

Elle pouvait être timide encore ; elle n'était plus embarrassée. La vie s'était ouverte, et si ce qu'elle avait entrevu de cette vie nouvelle n'avait pas mis de gaieté à son front, elle y avait puisé du moins la dignité paisible de la jeune femme et la conscience de sa valeur.

M. de Pernissan, en la voyant rayonner, belle et calme dans la chaude atmosphère du salon de la douairière, roula autour

de lui un regard effaré de surprise et d'admiration qui s'éteignit subitement sous des paupières hypocrites.

Madame de Sandry, qui se connaissait en beauté, vit ce changement d'un coup d'œil.

— Où avais-je l'esprit ? se demanda-t-elle. Ce n'est pas une pensionnaire qu'il a épousée là, le cher baron, c'est une petite déesse.

La petite déesse, gracieusement entourée, se sentait heureuse de se trouver avec des femmes d'un esprit aimable et d'un accueil souriant.

Elle avait vu beaucoup plus d'hommes de science et de plaisirs que de voyageurs pendant les explorations intelligentes que son mari dirigeait, de ville en ville, avec une entente merveilleuse de l'art des voyages.

Jamais une heure de perdue ; jamais une course à faux. Des guides bien faits, des *ciceroni* instruits, de rapides moyens de locomotion, aplanissaient les moindres obstacles sur cette route artistique et pittoresque où Thérèse avait marché de surprises en enchantements.

Sa prompt intelligence s'assimilait vite et justement ce qu'elle devait emporter de son passage à travers tant de merveilles. Elle vit beaucoup ; elle retint avec finesse ; elle mit tout au fond de sa jeune mémoire un trésor de souvenirs pour les futurs jours de repos.

Elle gagna encore, à cette façon ingénieuse et large de visiter le plus intéressant pays du monde au point de vue des arts, une heureuse indulgence pour les petits travers que l'âge et de vieilles habitudes rendaient incorrigibles chez M. de Thièblemont.

Thérèse n'apprit à les distinguer qu'à travers la hâte des chemins de fer, l'encombrement des tables d'hôte, la foule des églises, les difficultés d'une langue étrangère et la présence incessante des tiers.

Ce qui l'eût choquée peut-être à l'hôtel de Thièblemont lui parut insignifiant et presque naturel dans ce mouvement sans trêve.

L'égoïsme élégant du baron se manifestait sans la blesser, tant il savait l'envelopper elle-même dans les précautions savantes dont il s'entourait.

Elle ne savait pas encore, au retour, si elle le connaissait bien, mais, à coup sûr, il ne l'effrayait plus. Le respect timide du premier jour s'était changé en une gratitude affectueuse.

M. de Thièblemont paraissait extrêmement satisfait. C'était enfant, qu'il avait épousée par une subtilité de générosité, par une recherche raffinée de son bien-être, s'était montrée une spirituelle compagne de voyage, une femme de goût, et serait très probablement une femme de cœur.

Tout, dans sa conduite, témoignait d'une descendance sans efforts envers son mari. Elle n'avait été ni gênée ni gênante, deux choses qu'il redoutait grandement.

Elle avait accepté, de ses sentiments intimes, ce qu'il avait pu lui en offrir, sans ridicule, au milieu d'une vie nomade et vide.

Elle n'avait jamais paru désirer plus ni mieux, et ne semblait pas devoir devenir plus exigeante par la suite.

Le baron s'était dit souvent, en étudiant Thérèse, qu'on a beaucoup surfait les imaginations de pensionnaires ; qu'elles ne sont ni si exaltées ni si romanesques qu'on veut bien le dire, et qu'à tout prendre, il devait s'estimer plus heureux d'avoir choisi cette nature neuve et candide que toute autre personne d'un âge plus en rapport avec le sien.

Par un entraînement dont il lui plut de ne pas trop creuser le mobile, Thérèse éprouva, dès le lendemain de son retour, le désir de revoir son couvent.

Était-elle donc si attachée à ses anciennes maîtresses, à ses compagnes, à la sévère supérieure ? On l'aurait peut-être beaucoup troublée en le lui demandant.

Elle-même ne se serait pas jugée capable de tant de tendresse rétrospective avec l'invasion subite de cette fantaisie, qui prit des proportions telles, à l'heure de sa toilette du matin, qu'elle donna l'ordre d'atteler.

— Avant le déjeuner ? interrogea respectueusement la femme de chambre.

— Eh ! sans doute, répondit la jeune femme avec impatience.

Elle partit sans vouloir être accompagnée, la physionomie éclairée par une pensée vaguement souriante. C'était la première fois qu'elle parcourait les rues de Paris, et pourtant elle regarda bien des fois à la portière pour essayer de se rendre compte du chemin fait.

A certaine petite moue de ses lèvres, on pouvait même conjecturer qu'elle accusait mentalement les excellents chevaux du baron de marcher mal ce matin-là.

Toutefois, à mesure que l'on approchait de la rue d'Assas, le visage de Thérèse s'imprégnait d'une sorte d'inquiétude, presque d'ennui.

Quand la calèche s'arrêta devant la maison des Dames de la Compassion, elle baissa très vivement la glace et dit au cocher :

— Non, tout à l'heure. Poussez maintenant jusqu'à la chapelle.

Bien décidément, elle n'éprouvait pas une tentation si vive que cela de voir se rouvrir la lourde porte qu'elle avait franchie avec tant d'allègement.

Elle venait à la chapelle. C'était une pieuse inspiration, sans doute.

Pourtant, un brin de rougeur monta à son front en y entrant.

Elle s'agenouilla, les yeux baissés, et resta plusieurs minutes dans une immobilité complète. Ses lèvres tressaillaient imperceptiblement. Était-ce dans la ferveur de l'invocation ? Était-ce dans une attente inavouée ?

Peu à peu la tête inclinée se redressa, et le regard, longtemps captif sous la voilette, monta droit à la voûte.

Les échafaudages étaient tombés ; la logette du peintre était détruite. Les fresques soigneusement réparées, refaites en quelques parties, se distinguaient à peine de celles du mur opposé, qui n'avaient subi aucune altération.

Le groupe de la Charité, qu'on avait pu conserver, avait revêtu des teintes très douces et très fines.

(La suite au prochain numéro.)

Lu à la porte d'un dentiste :

SEPARSONN

Dentiste américain

Râteliers perfectionnés depuis \$1.95.

On rend l'argent de tout râtelier qui a cessé de plaire. Horrible !!!

ANECDOTES SUR LA PEUR

Un jour l'empereur Charles V, lisant une épitaphe ainsi conçue : " Ci-gît qui n'eut jamais peur," fit cette remarque : " C'est qu'il ne moucha jamais une chandelle avec ses doigts." C'est une prétention favorite des héros populaires, de *n'avoir jamais eu peur*, mais c'est une prétention absurde. Quiconque a des nerfs et un cerveau humain ne peut dire cela avec vérité. Qu'un homme brave ne succombe jamais aux émotions de la peur, ce peut être vrai ; mais dire qu'il n'a jamais connu la peur, dans aucune circonstance de sa vie, c'est dire une impossibilité. Lord Lytton le dit : il n'est pas humiliant pour l'homme d'avoir peur, il est humiliant de succomber à la peur.

On raconte que pendant la guerre de trente ans, un jeune soldat, nouvelle recrue, allait à son premier combat, plein de gaieté. " Voyez donc Johan, remarqua l'un de ses camarades, tandis que les troupes se préparaient à charger, il rit et plaisante ; comme il est brave." " Pas du tout, répondit le vétéran à qui parlait le soldat, il ne sait pas ce qui l'attend. Nous sommes bien plus braves, mon vieil ami, nous nous tenons fermes sur nos chevaux, quoique nous ayons terriblement peur." La peur est certainement une des passions les plus irrationnelles. Elle n'est pas toujours excitée par la présence du danger. Un homme peut être capable de garder son sang-froid dans un moment de péril imminent et trembler devant une alarme imaginaire.

Le duc de Schomberg faisait face à ses ennemis avec le plus grand courage, mais il ne pouvait rester dans une chambre s'il y voyait un chat. Un officier français, très brave, s'évanouissait à la vue d'une souris. Un autre disait que s'il était armé d'une épée, il aimerait mieux rencontrer un lion dans le désert que de se voir enfermé seul dans une chambre avec une araignée. Beaucoup de personnes ont de ces étranges antipathies qui les effrayent plus que ne le ferait un danger imminent. Puis, on s'habitue à un danger que l'on rencontre souvent, on y devient indifférent, tout en manquant de courage en d'autres occasions. L'homme de terre est étonné du sang-froid du marin pendant la tempête ; et d'après la vieille chanson, le marin est tout aussi étonné du téméraire qui vit à terre et ne songe pas que les cheminées pourraient lui tomber sur la tête. Il y a des personnes d'un esprit bien équilibré du reste, qui ne peuvent bannir de leur imagination la crainte de certains accidents possibles et qui ne songent pas à d'autres qui sont plus probables. Ainsi, elles ne se figurent pas une collision en chemin de fer, mais elles sont toujours nerveuses en voiture. Elles ne craignent pas les voleurs, mais elles redoutent toujours un incendie et se promènent la nuit dans des corridors glacés s'imaginant que *ça sent le feu*. Elles voyageront de gaieté de cœur sur terre et sur mer, mais elles craindront que le vent ne renverse leurs cheminées.

La peur des maladies contagieuses est une peur qui rend la vie amère à bien des gens. Il y a une légende orientale qui nous dit qu'un derviche, sachant que la peste était à la veille de dévaster une certaine ville, lui fit promettre qu'un nombre limité des habitants mourraient et pas plus. Le double de ce nombre furent victimes du fléau, et lorsque le derviche reprocha à la peste son manque de fidélité à sa promesse, elle s'excusa en disant : " C'est la peur qui a tué le surplus." Dans toutes les épidémies, les médecins peuvent en dire autant. Pendant la grande épidémie de 1865-66, un pauvre homme mourut rien que de peur ; un farceur sinistre le rencontra dans la rue et prétendit qu'il lui voyait sur le visage les taches fatales, et le malheureux se rendit chez lui et mourut, non pas de la maladie, mais de la peur qu'il en avait. On pourrait faire une longue liste nécrologique des victimes de la peur, par exemple le criminel du moyen âge qui avait la tête sur le billot, lorsqu'on voulut lui apprendre qu'il avait obtenu un sursis, mais on le trouva mort, mort de peur sans que la hache l'eût touché.

Beaucoup de personnes ont des terreurs dont elles ont honte de convenir. Parmi les choses bonnes et mauvaises qui n'ont pas été données à chacun de nous dans les mêmes proportions, se trouve la faculté de ressentir la douleur, mentale et physique. Il y a des gens pour qui une opération quelconque, fût-ce la plus légère, une visite chez le dentiste, est un sujet de véritable terreur ; d'autres qui ne s'en effrayent pas du tout. D'autres aiment mieux risquer n'importe quelle maladie que de se résigner à des remèdes ennuyeux ; d'autres, comme le Dr Johnson, veulent guérir à tout prix, ils redoutent la mort non pas la douleur. Ce qu'on appelle faiblesse morale est peut-être la plus fréquente manifestation de la peur. Pour des personnes au cœur sensible, rien ne les effraie plus que d'être obligées d'agir avec une dureté apparente, de refuser quelque demande, de dire à quelqu'un ses vérités. Les gens timides souffrent aussi beaucoup, et plus d'une victime de la mauvaise honte changerait volontiers sa position embarrassante pour une où elle courrait un danger réel, mais où elle paraîtrait avoir beaucoup plus de courage.

Longfellow fait dire à son robuste héros, Charles Standish, qu'il n'a peur ni des balles, ni du canon,

mais qu'il a peur d'un *non !* tout court qui tomberait des lèvres de la femme qu'il aime, et qu'il n'a pas honte d'avouer cette peur-là. Il voulait faire faire par un tiers sa déclaration d'amour. Bien des hommes aiment mieux abandonner leurs projets s'il leur faut, pour en assurer le succès, faire un discours en public ; ils sont plus nerveux en se présentant en société qu'en se jetant au fort de la mêlée. Il est impossible de raisonner avec la peur.

Les craintes superstitieuses sont le plus souvent ressenties par les personnes inaccessibles à toute autre crainte plus raisonnable. Les anciens barons qui enfreignaient tous les préceptes du décalogue sans scrupule, s'agenouillaient en tremblant devant les reliques. Les bandits italiens ne reculent pas devant un meurtre, mais ils ne mangent pas de viande le vendredi. Est-ce un signe de peur que les scélérats les plus endurcis, qui semblent avoir rejeté toute contrainte morale, ont cependant une crainte superstitieuse qui les empêche de commettre certains actes, probablement moins coupables que d'autres qu'ils commettent tous les jours ? La peur de l'inconnu, la peur des fantômes, des apparitions, et d'autres semblables ; on en a souvent fait l'expérience.

Peu de personnes avouent qu'ils ont peur des morts, et pourtant bien peu consentiraient à passer la nuit, seuls, disons, dans la cour de Newgate, où les pendus sont enterrés, où dans une chambre dans laquelle un meurtre aurait été commis. La femme de lettres française qui a dit : " Je ne crois pas aux revenants, mais j'en ai peur," a probablement exprimé un sentiment ressenti par bien des gens. Des personnes qui ne croient à rien ont souvent des craintes superstitieuses, elles tremblent devant un mauvais présage, et croient aux prédictions des devins menteurs. Catherine de Médicis, Wallenstein, et nombre d'autres personnages historiques, sont des exemples de ces craintes.

Il peut paraître injuste de démentir l'épithète des héros sans peur, mais nous croyons que le vieux soldat, cité plus haut, avait raison. Ne pas ressentir la peur ne peut être que l'effet de l'ignorance ou de la stupidité ; et l'homme véritablement brave n'est pas celui qui ne réalise pas le danger qu'il court, mais celui qui surmonte sa crainte de telle sorte qu'elle ne l'empêche pas de faire son devoir.

Terminons en ajoutant à cet article la réponse faite par madame de Girardin à quelqu'un qui lui demandait si elle n'avait peur de rien.—Oui, répondit-elle, j'ai peur des lâches.

CHOSSES ET AUTRES

PROVINCE DE MANITOBA.—L'hon. M. Royal a été élu par acclamation pour le comté de Provencher.

Nous cueillons dans un journal le mot qui suit, qui aurait bien pu trouver son application au Canada il y a quelques semaines :

Deux commissaires sont en train de se chamailler, et se traitent d'idiots, d'imbéciles...

Un passant.—Allons, bon ! en voilà encore deux qui parlent politique !

Le plus grand pied de vigne qui soit au monde se trouve près de Santa-Barbara, en Californie. Le tronc de cet arbre a près de quatre pieds de circonférence à sa base et conserve la même grosseur jusqu'à la hauteur de huit pieds. A ce point, la vigne se divise en plusieurs branches qui couvrent une surface d'environ 4,000 pieds carrés. L'année dernière, elle a produit 12,000 livres de raisin. On estime qu'elle est âgée de 35 à 50 ans. Elle est la propriété d'une vieille femme espagnole.

La reine d'Angleterre vient d'acquérir trois splendides panneaux en tapisserie, exécutés à la manufacture royale de tapisseries, à Old Windsor.

Le fond est or et les sujets en sont allégoriques : la Religion, l'Honneur et la Patrie.

La Religion est représentée sous les traits de sainte Agnès ; le second sous ceux de Richard Cœur de Lion, et le troisième sous ceux de Jeanne d'Arc.

L'astrologue Raphaël, le rival de Zadkiel, a fait, dans son almanach de 1881, les prédictions suivantes pour le mois de décembre dernier : Mercure et Vénus sont en opposition avec Saturne, ce qui fera le malheur des hommes, de lettres et des jolies femmes, et plusieurs en mourront. Il y aura beaucoup de maladies des organes de la respiration. Une place d'amusement sera réduite en cendres, et il y aura beaucoup de douleur parmi les populations. Mars est encore dans le Cancer et suscitera, dans le Nord et à New-York, la discorde et les accidents ; à la fin du mois on doit s'attendre à des événements terribles.

Il y aura des éruptions de volcans, des tremblements de terre et autres phénomènes extraordinaires.

Ceux qui n'auront le 27 auront une santé très délicate, et devront être entourés de beaucoup de soin.

Ce qui doit consoler dans tout cela c'est que les enfants nés les autres jours que le 27, peuvent impunément jouer au haut de l'escalier, et s'offrir, à bouche que veux-tu, des sucres d'orge colorés avec de l'arsenic.

Quand au reste de la prédiction, on a bien eu l'accident du théâtre de Vienne, et les hommes de lettres et les jolies femmes ont continué à mourir, absolument comme de coutume.

On lit dans le *Temps*, journal de Paris :

" Le *Journal officiel* enregistre aujourd'hui un décret en date du 10 juin 1882, rendu sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, et aux termes duquel est nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur, M. Charmetant (Jacques-Joseph-Félix), secrétaire du cardinal archevêque d'Alger. " Services exceptionnels rendus comme directeur du collège français de Carthage et pour l'installation du nouveau vicariat apostolique de Tunisie."

M. l'abbé Charmetant est connu en Canada. Il y a quelques années il est venu en ce pays, envoyé par Mgr Lavigerie, pour solliciter des secours en faveur de plusieurs établissements charitables qui ont été fondés en Afrique.

Mgr J.-D. Déziel, curé de Lévis, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 76 ans.

Monseigneur Joseph-David Déziel est né à Maskinongé, le 21 mai 1806. Ordonné prêtre le 5 septembre 1830, il fut nommé vicaire à la Rivière-du-Loup, puis à Gentilly en 1831, et à Maskinongé en 1832. En 1835, curé de la Rivière-du-Loup ; en 1838, de Saint-Pierre-les-Becquets ; en 1843 de Saint-Joseph de Lévis, et en 1852 premier curé de Notre-Dame de Lévis, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort.

Monseigneur Déziel est, à vrai dire, le véritable fondateur de la ville de Lévis. Pendant ses trente années de ministère dans cette ville, il a fondé le couvent, l'hospice, le collège, et il a été l'âme des œuvres de bienfaisance et de charité. D'un zèle et d'une énergie à toute épreuve, il savait communiquer aux autres l'ardeur dont il était animé, et il accomplissait ainsi des prodiges.

Obligé, dans l'intérêt de sa santé, de faire un voyage en Europe en 1865, il fut l'objet à son retour, après une année d'absence, du plus beau témoignage d'estime qu'aient jamais donné les citoyens de Lévis à un homme public. La réception qu'on lui fit ressemblait à celle que l'on ferait à un grand guerrier ou à un sauveur de la patrie, et il la méritait bien.

Sa Sainteté Léon XIII, voulant reconnaître ses mérites, l'a nommé Camérier secret dans le mois d'août 1881. Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier. Des milliers de personnes y assistaient.

Nous avons dit qu'une souscription a été ouverte pour élever une statue à Alexandre Dumas, et que c'est Gustave Doré, l'éminent artiste, qui a été chargé de cette œuvre.

Il a choisi parmi les portraits du célèbre romancier, qu'il avait à sa disposition, celui qui le représente à l'âge de quarante-cinq ans, alors qu'il était dans la force de l'âge et du talent. Dumas est assis, en costume de travail, tel qu'il était chez lui : chemise bouffante, aux plis cassés, col nu, tête haute.

Sur le socle en pierre est un groupe que Gustave Doré termine en ce moment et qui est formé de trois personnes : une belle jeune fille lisant dans un livre qu'elle tient sur ses genoux ; près d'elle un jeune homme l'écoute attentivement ; un ouvrier, placé à la gauche de la jeune fille, suit avec recueillement cette lecture qui le passionne au point que son outil demeure en sa main inactive.

Cette statue sera coulée en bronze et s'élèvera sur la place Malesherbes, à deux pas de la demeure actuelle de M. Alexandre Dumas, fils. Le bronze sera fourni par l'Etat, qui a voulu s'associer à cet hommage rendu à la mémoire d'un de nos plus grands écrivains. Les fondateurs ne réclameront que la dépense qu'ils auront faite, et enfin Gustave Doré se contentera, a-t-il dit, avec la bonhomie qu'on lui connaît, de l'honneur d'avoir exécuté cette statue du maître.

Sauvé de l'asile.—Depuis de longues années David Allingsworth souffrait de rhumatismes, malgré les soins des médecins les plus savants. Il entra à l'asile des pauvres du comté de Sciota, où il fut obligé de prendre le lit tant sa faiblesse était extrême. Les directeurs de l'établissement, après avoir vainement essayé tous les remèdes connus, se décidèrent d'employer *L'Huile de St. Jacob*. Les résultats furent très heureux, car ils avaient à peine employé une bouteille de cette huile que le malade ressentit du mieux ; il marche maintenant sans béquilles. Ces faits sont constatés par le *Correspondant*, journal publié à Portsmouth, (Ohio.)

—Pourquoi ne veux-tu pas que ton fils se marie ?

—Tout simplement pour que ma femme ne devienne pas belle-mère.



LA SAISON DES FOINS

Exécution de Guiteau

Washington 30 juin.—La nuit avant son exécution Guiteau a été très agité et s'éveillait fréquemment, mais vers les premières heures du jour, brisé par la fatigue, il s'endormit d'un profond sommeil.

Il se leva à cinq heures, et, à six heures et demie, prit un copieux déjeuner. Il ordonna au cuisinier de lui apporter son dîner à onze heures précises.

Le pasteur, M. Hicks, qui avait passé la nuit à la prison, se rendit dans la cellule du prisonnier, après que celui-ci eût quitté son lit et s'entretenait avec lui sur des sujets religieux. Il lui fit une seconde visite à huit heures. Guiteau le pria instamment d'examiner l'échafaud afin de s'assurer s'il était solide.

Après avoir lu un poème de sa composition intitulé : "Pensées religieuses" Guiteau fit quelques observations sur la vie future. "Je ne crois pas, dit-il, que je puisse subir cette épreuve sans pleurer, non pas que je sois faible, car j'ai foi dans mes principes, mais parce que j'approche de l'autre monde. Je persiste à dire que c'est Dieu qui m'a inspiré."

John W. Guiteau est arrivé à la prison à neuf heures. A neuf heures et quart le condamné s'est promené avec son frère pendant une quinzaine de minutes dans le corridor. A dix heures il a demandé à prendre un bain. On transporta dans sa cellule une grande cuve remplie d'eau. Guiteau était très nerveux et il était évident qu'il cherchait à se distraire pour chasser les tristes pensées qui l'obsédaient.

Pendant que Guiteau prenait son bain, son frère, M. Hicks et le gouverneur de la prison, M. Crocker, examinèrent l'échafaud. John Guiteau, surtout, fit un examen minutieux afin de s'assurer si tout fonctionnerait bien au moment de l'exécution.

A onze heures, à la suprise générale, madame Scoville, sœur du condamné, est arrivée à la prison et a supplié le geôlier de lui permettre de voir son frère une dernière fois. Ce dernier a répondu qu'il lui accorderait cette permission si son frère ne s'y opposait pas. Plus tard John Guiteau a décidé madame Scoville à renoncer à son projet et celle-ci s'est retirée. Avant son départ elle a remis au geôlier des fleurs que Guiteau lui avait demandées.

A onze heures et trente-cinq minutes Guiteau a mangé de bon appétit. Lorsque M. Hicks est sorti de la cellule il a dit aux personnes qui l'entouraient : "Le prisonnier n'éprouve aucune crainte et est résigné à son sort. Il se confie avec confiance à la miséricorde de Dieu."

Guiteau était très agité lorsqu'il eut connaissance des préparatifs que l'on faisait pour l'exécution, surtout lorsqu'il entendit les pas des soldats sur le parquet en marbre de la rotonde. Il n'a pu se contenir et les sanglots l'étouffaient. A cette heure, deux cent cinquante personnes étaient réunies dans la rotonde.

A midi et cinq minutes le gouverneur de la prison s'est rendu dans la cellule du condamné et lui a lu son arrêt de mort en présence de trois témoins.

A midi et vingt-sept minutes les portes de fer à l'extrémité du corridor s'ouvrirent et le gouverneur sortit suivi de Guiteau. Celui-ci était d'une pâleur livide et ses traits étaient contractés. Le lugubre cortège se dirigea aussi rapidement que possible vers l'échafaud. Guiteau gravit les douze degrés d'un pas assez ferme et on le plaça en arrière de la trappe.

Après que le révérend M. Hicks eut récité une prière au milieu du plus profond silence, Guiteau lut à haute voix plusieurs versets de l'évangile selon St-Mathieu, et annonça qu'il allait ensuite lire sa dernière prière avant de mourir. Il lut alors avec emphase une prière composée par lui et qu'il terminait en traitant le président Arthur de lâche et d'ingrat. Cette prière achevée, M. Hicks lui fit ses adieux puis les aides du bourreau lui lièrent les jambes et lui ajustèrent la corde au cou.

L'exécuteur des hautes œuvres lui enfoua ensuite le bonnet noir sur les yeux et fit jouer la trappe.

A midi 40 minutes la justice des hommes était satisfaite, Guiteau avait expié son crime.

\$200 de récompense.— Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

Naissances

En cette ville, la dame de M. L.-O. David, avocat, un fils.
En cette ville, le 1er courant, la dame de M. J. Lessard, administrateur du *Monde*, une fille.

VARIÉTÉS

Dans une ville du Midi, le général passe l'inspection trimestrielle d'un bataillon de chasseurs. L'examen roule sur l'orientation.

—Voyons, dit-il à l'un des hommes pris au hasard, vous avez à votre droite le soleil levant et à votre gauche le soleil couchant, qu'est-ce que vous avez devant vous ?

Le chasseur, après un moment d'hésitation :
—Mon nez.

Le général crut devoir terminer là l'interrogatoire et ne pas demander au chasseur ce qu'il avait derrière lui.

* *

Un jour, John Sheridan demande encore de l'argent à son père.

—Je n'en ai pas, dit celui-ci.
—Mais il m'en faut absolument, répond le fils.

—S'il en est ainsi, répond le père affectueux, vous pouvez prendre les pistolets qui sont dans ma chambre et un cheval à l'écurie, et aller vous placer sur la grande route. La nuit est noire, et vous serez près du bois.

—Je comprends ce que vous voulez dire, répond le fils découragé, mais j'ai essayé le truc hier soir. Par malheur, j'ai arrêté votre trésorier Peake, et il m'a annoncé que vous lui aviez enlevé jusqu'à son dernier sou.

Et la conversation en est restée là.

* *

La jeune comtesse de V..., veuve depuis un an, doit se remarier.

—Est-il vrai, lui dit une de ses amies, que tu épouses ce vilain marquis de T... ?

—Comme tu le dis, ma chère.
—Mais il est affreux, il n'a qu'un œil...

—C'est justement pour cela ; au moins, il ne fera pas comme mon premier mari qui me disait toujours que je lui coûtai les "deux yeux de la tête."

* *

Au guichet d'un chemin de fer.
Une dame.—Un billet, monsieur, s'il vous plaît.

L'employé.—Où allez-vous, madame ?
La dame, d'un ton sec.—C'est mon affaire, monsieur.

L'employé.—Mais enfin, il faut pourtant bien que je sache...

La dame très vexée.—Eh bien, je vais chez une de mes tantes, là !

LES ÉCHECS

Montréal, 6 juillet 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

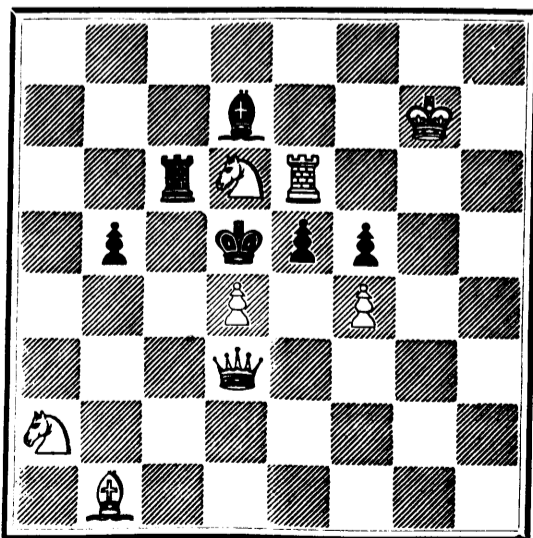
SOLUTIONS JUSTES :

No. 316.—MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières ; H. Lupien, J. Maurien, Québec ; L. Dargis, Montréal ; E. Legault, Ottawa.

PROBLEME No. 317.

Composé par M. J. MURPHY, du *Chronicle* de Québec.

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 316.

- | | |
|-------------------------|---------------|
| Blancs. | Noirs. |
| 1 C 2e F D | 1 P 4e F |
| 2 C de 2e F à 3e T | 2 P 3e C |
| 3 R 8e T | 3 P 4e C |
| 4 P pr P, échec et mat. | |

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.



NAVIGATION DE LA TRENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

L'adjudication des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le deuxième jour d'août prochain.
Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) samedi, le cinquième jour de juillet prochain.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 Juin 1882.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le vingt-septième jour de juin prochain, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après jeudi le huitième jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000 ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, mercredi, le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls ; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingt-unième jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là, et quant à ceux de Buckhorn et Burleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit :

- | | |
|--|---------|
| Pour les travaux de Fenelon Falls..... | \$1,000 |
| do Rapides Buckhorn..... | 500 |
| do Chutes Burleigh..... | 1,500 |

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendus Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medocines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le 7e jour de Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Quai à Phillipsburg," pour la construction d'un

QUAI A PHILLIPSBURG,

Comté de Missisquoi, P.Q., d'après le plan et le devis que l'on pourra voir, à commencer de Jeudi, le 15me jour de juin courant, en s'adressant à C. R. Cheeseman, Maire, Phillipsburg, de qui l'on pourra se procurer des formules du soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, que les blancs seront convenablement remplis et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confié si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 juin 1882.

A. BELANGER MEUBLES

PREMIERE CLASSE

Spécialité d'Ameublements de Salon

276 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

JUILLET 1882

Table with columns: Distribuées, DÉPÊCHES, Fermées. Rows list various routes and times, including Ottawa, Québec, and international destinations like Boston and London.

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes.

MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

LES PILULES GOLVIN

ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. - Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. - Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTÉ. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maux qu'amène le renouveau. - Se vendent dans toutes les Pharmacies. - Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. - Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. - A Montréal, LA VIOLETTE & NELSON.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuel avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE

est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉS

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné,

(Par ordre des directeurs.) MONTREAL, 1er Décembre 1881.

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 11e jour de JUILLET prochain, pour certains changements à faire à l'écluse No. 2, sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse. On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le 27e jour de JUIN prochain; l'on pourra aussi obtenir des formules imprimées de soumission. Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPES,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite. Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with columns: Train name, departure time. Includes routes like Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Cacouna, etc.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p.m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rasticoche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes. Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Monoton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. F. D. MONK, B.C.L.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.